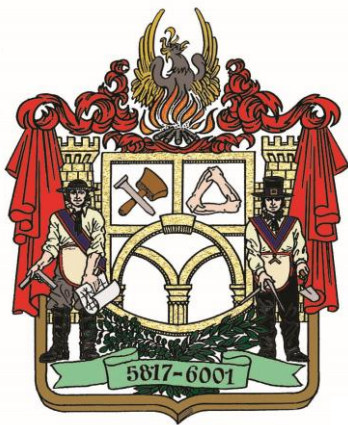




Remarques

Lettre interne d'information N°7

Editorial

janvier 2016

**Suprême Grand Chapitre de l'Ancienne Maçonnerie d'York
Maçonnerie de la Marque et de l'Arc Royal et des Ordres
Associés du Grand Orient de France**

Voici la septième lettre d'information du Suprême Grand Chapitre de l'Ancienne Maçonnerie d'York, Maçonnerie de la Marque et de l'Arc Royal et des Ordres Associés du Grand Orient de France.

Permettez-moi également de revenir sur quelques événements importants de l'année 2015 qui semble marquer un tournant pour notre structure des « grades d'à coté ».

Tout d'abord a eu lieu l'allumage des feux de la 14^{ème} Loge de Maîtres Maçons de la Marque « l'Arche d'Alliance Juanakaéra », aux Carrières de Fort de France, le 19 septembre 2015.

Le 20 septembre, le Triangle de la future Loge de la Marque « Arche Joulouca », aux Carrières de Pointe à Pitre, recevait une patente en vue d'une Consécration à mi-mars 2016. Il en est de même aux Carrières de Bourgoin Jallieu par la Loge de la Marque « La Clef d'Arc ».

JOUANACAERA (JUANAKAERA)

Le premier nom amérindien de notre île a été JOUANACAERA. « JUANAKAERA » habitée par les Kalinas, qui aurait désigné une île mytique chez les Taïnos d'Hispaniola. C'est semble t'il, le nom qui aurait court avant l'arrivée de Christophe COLOMB en 1492 lors de sa découverte. Depuis quand portait-elle ce nom ? Impossible à dire.

Les Kalinas (Caraïbes), qui envahirent les petites Antilles vers le 9^{ème} siècle après Jésus Christ et en expulsèrent progressivement les Arawaks leurs ennemis héréditaires, donnèrent sans doute à notre île un autre nom qui évolue selon les prononciations an MADININA, « l'île aux fleurs », Madiana, Matinite et enfin, par influence de l'île voisine de la Dominique le nom est devenu Martinique.

Selon l'historien Armand NICOLAS. L'île aurait été appelée « Jouanacaera » par les caraïbes ce qui pourrait signifier « l'île aux Iguanes ».



Dans les textes écrits européens après 1492 on trouve le nom MARTINICA, MATININO, MARTINIQUE. Les appellations devinrent « européennes » et s'imposèrent selon la langue du conquérant occupant (par ex. Saint-Vincent, Trinidad, Curaçao etc.)

Arche JOULOUCA

Les Frères de la Guadeloupe ont choisi le titre distinctif de JOULOUCA pour leur Loge de Maître Maçons de la Marque, puis de leur Chapitre de l'Arc Royal.

JOULOUCA est un des noms de l'esprit Arc-en-Ciel dans la langue des amérindiens peuplant la Caraïbe avant l'arrivée des européens.

C'est d'abord un hommage aux racines des populations créoles de nos îles. C'est aussi le signe d'une dimension Caraïbe de la renaissance des rites anglais aux Antilles, d'où ils devraient rayonner dans toute la grande région.

C'est ensuite la référence à un arc... Bien sûr.

L'arc en ciel qui diffracte la lumière en révélant ses vibrations internes. Symbole de l'unité dans la diversité.

Arc capable d'unir entre eux des espaces éloignés.

Arc médiateur entre le ciel et la terre.

Arc de toutes les alliances.

Arc qui signe la fin du déluge et l'ouverture d'une nouvelle ère pour Noé et ses descendants, de l'humanité qui doit advenir après la purification universelle.

Pour les amérindiens, JOULOUCA a plusieurs représentations. Outre l'arc-en-ciel bien connu, cet esprit de l'univers prend aussi la forme de deux jumeaux, l'un maléfique, l'autre bénéfique.

L'un produit la maladie, l'autre la guérit.

Les jumeaux sont d'évidents symboles de fraternité. Leur dualité rappelle le défi de l'initié, qui doit choisir d'exprimer son potentiel divin, en maîtrisant tous les penchants négatifs qu'il peut porter en lui.

Le Suprême Grand Chapitre a choisi dès ses débuts de se concentrer, sans être malthusien, de ne pas donner la priorité au développement numérique mais... aux qualités de la fondation.



Après l'Assemblée Générale du 16 janvier prochain, des informations complémentaires vous seront apportées quant aux nouveaux projets du Suprême Grand Chapitre...



Le 28 octobre 2015,

Le PGP SGC AMYMMAR Jean-Pierre AKSAS, et le GVCN Jean-Claude ROCHIGNEUX responsable des Pontons de Mariniers, remettaient les patentes des Mariniers aux Frères de Marseille et de Toulon.

Ces Frères travaillaient dans d'autres structures, ils sont maintenant deux pontons supplémentaires de notre Juridiction. Leur apport, eu égard à leur connaissance du Rite, forme une référence bénéfique.

Ce fut une très belle cérémonie où convivialité et fraternité étaient à l'honneur.

Nous comptons, ainsi, 5 pontons dans notre juridiction, regroupant plus de 60 Mariniers, la voie vers les Ordres Associées est ouverte ...



Le 16 janvier 2016,

Les 1^{er} Principaux et Passés 1^{er} Principaux se réunissaient en Conclave.

Jean-Pierre AKSAS
Premier Grand Principal